

<https://clg-jean-emond-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article463>



Des collégiens dans la peau de magistrats et avocats

- Pédagogie - Découverte professionnelle 3h -



Date de mise en ligne : mardi 8 octobre 2019

Copyright © Collège Jean Emond de VENDÔME - Tous droits réservés

Vendredi 4 octobre, de 17h à 20h, des élèves de sixième et de troisième du Collège Jean Emond, ont participé, dans le cadre de la Nuit du Droit et du projet sur l'éducation à l'Eloquence, à un procès fictif au tribunal de Blois. A partir d'un cas pratique, les élèves ont imaginé les différentes plaidoiries (victime, prévenu, avocats, juge et procureur) et ont ensuite revêtu la robe pour devenir les acteurs du procès. Le travail juridique a été guidé par Annie Delacour, avocate au barreau de Blois. Les participants en ont profité pour découvrir les professions du droit, dont ils n'avaient qu'une vague idée, et le profit que l'on peut tirer d'une expression soignée ajoutée à une voix bien portée !"

Claire Beauchemin, professeur de français.
Coordinatrice du projet "Eloquence."